

## Réaffiliation/Affiliation et Cotisation 2017-2018

Chers membres de Gremlins,

Nous invitons tous ceux qui souhaitent continuer à jouer à Gremlins la saison prochaine à **se réaffilier** (s'ils étaient déjà affiliés au club en 2016-2017) ou à **s'affilier** s'ils ne l'étaient pas encore (pour ceux-ci, **des formulaires d'affiliation sont disponibles au club**).

Comme expliqué lors de l'Assemblée Générale, il existe deux façons de se réaffilier :

1. vous signez, **dans la colonne de droite en regard de votre nom**, un listing comprenant les noms de nos joueurs et qui se trouve au club.

2. vous utilisez votre **Espace personnel** sur le site [www.aftt.be](http://www.aftt.be).

Vous cliquez sur "Administratif", ensuite sur "Activation" et vous confirmez.

Votre demande de réaffiliation arrivera alors dans la boîte de réception du secrétaire du club, qui pourra confirmer.

Par ailleurs, sachez que **les montants des cotisations demeurent inchangés** pour la saison 2017-2018.

Les cotisations restent donc les suivantes :

- adultes de plus de 18 ans : **130 €**
- jeunes de moins de 18 ans : **90 €**
- membres loisir (non affiliés à la Fédération) : **90 €**

Pour ceux qui désirent participer aux entraînements dirigés, il faut compter un supplément de 50 € pour la saison (ou de deux fois 30 € si on paie en deux fois).

Le numéro de compte du club pour le virement reste **BE13 0682 1098 5939**

(mettez svp en communication "cotisation 2017-2018", ainsi que le nom du membre pour lequel la cotisation est versée.

Merci d'avance.

Bien cordialement,

Le Comité